



CONSORTIUM
DE RESSOURCES ET D'EXPERTISES
COOPÉRATIVES



LE
CENTRE
DE SERVICES
PARTAGÉS!

DES RÉSEAUX
COOPÉRATIFS
ET ***MUTUALISTES***

RAPPORT ANNUEL
2014-2015



SOMMAIRE

- 3** Mot du président
- 4** Mot du directeur général
- 6** Évolution 2014-2015
- 7** Présentation
- 9** Projets 2014-2015
- 10** Réalisations
- 11** Orientations 2015-2016
- 12** Conseil d'administration
- 12** Partenaires
- 13** Équipe
- 14** Membres

MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2014 marquera une étape déterminante dans l'existence du Consortium. Si, depuis déjà des années, cette organisation novatrice s'est constamment développée, la dernière année lui aura fait faire un pas de géant.

C'est donc avec empressement et enthousiasme que les dirigeants du Consortium ont accepté de faire évoluer l'organisation qui résultait de leur coopération vers une organisation qui deviendra le premier centre de services partagés des réseaux coopératifs et mutualistes québécois.

Les travaux qui ont permis de mener à ce résultat se sont réalisés à l'initiative du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) dans un contexte et un climat de coopération et de vision.

Ce sont près d'une vingtaine de dirigeants des réseaux coopératifs et mutualistes québécois qui ont participé pendant plusieurs mois à la réalisation de l'étude de faisabilité qui mènera à la transformation de l'organisation précédente vers le Consortium de ressources et d'expertises coopérative, coopérative de solidarité, le 1^{er} décembre 2014.

L'adhésion de la presque totalité des coopératives de développement régional et des fédérations sectorielles à ce centre de services partagés confirme sa pertinence et son acceptabilité. De même, l'adhésion à titre de membres de soutien des grandes coopératives et mutuelles du Québec fait de l'organisation un exemple de solidarité et de détermination vers l'avenir de la coopération.

Les premiers mois de 2015 ont été investis à concrétiser ce grand projet. Le 12 mars, lors du lancement du Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes du Québec, le Consortium de ressources et d'expertises coopératives deviendra l'une des quatre orientations de cet ambitieux plan avec quatre stratégies :

- développer une offre de service pour répondre aux priorités du plan;
- déployer son offre de service en réponse aux besoins de ses membres;
- développer des outils de financement et gérer les risques financiers;
- augmenter l'offre de service aux coopératives et par conséquent, favoriser l'implication financière accrue de leur part auprès de leur regroupement.

Rapidement, le conseil d'administration et la direction générale du CREC ont adopté un plan de mise en œuvre pour 2015-2016.

Aujourd'hui, nous constatons que l'opérationnalisation de ce centre de services partagés évolue progressivement et positivement. En somme, le Consortium s'est développé et se développera encore, tout en maintenant une excellente qualité de service auprès de ses membres fondateurs et je les remercie grandement pour leur ouverture et leur confiance.

Chacune des interventions réalisées par le CREC constitue un pas vers la vision que les membres fondateurs, que le CQCM, que les membres du comité de travail sur l'étude de faisabilité et que les actuels dirigeants ont eue.

Comme toute coopérative, le Consortium de ressources et d'expertises coopératives appartient à ses membres. Il nous revient donc de nous assurer que notre organisation devienne ce que nous avons rêvé et nous croyons que cet objectif est déjà en partie réalisé.

En terminant, j'aimerais remercier la direction générale du Consortium ainsi que tous ses employés pour leur excellente collaboration et leur dévouement envers les membres du Consortium.


Ivan Laurin
Président

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La dernière année a été très occupée par le développement et l'évolution de notre organisation vers l'actuel Consortium de ressources et d'expertises coopératives, mais également par la réalisation des ententes de services déjà en opération avec quatre organisations œuvrant dans cinq importants secteurs de la coopération au Québec.

Le Consortium a tout au cours de la dernière année, parallèlement à son développement vers le centre de services partagés qu'il est devenu, poursuivi son offre de service aux secteurs des services à domicile, des coopératives de santé, des services préhospitaliers d'urgence, de la santé et sécurité du travail et de l'éducation.

Pour la première fois de son existence, avec le résultat d'une augmentation de ses ventes de plus de 20 %, le Consortium aura vendu pour plus d'un million de dollars de services à ses membres fondateurs. Il faut se rappeler qu'au départ, il n'y avait qu'une ressource permanente pour un seul secteur et qu'en 2014-2015, ce sont plus de seize ressources professionnelles qui ont rendu des services à des dizaines d'entreprises par l'entremise de leur regroupement. Le niveau de satisfaction exprimé au cours de la dernière année par nos usagers nous permet d'anticiper une belle réussite avec nos nouveaux membres.

C'était déjà un privilège d'avoir pu participer à la réalisation du premier Consortium, cela en est un encore plus grand d'amener ce nouveau centre de services partagés vers les objectifs que ses dirigeants se sont donnés.

Au cours de la dernière année, c'est avec plaisir et détermination que nous avons coordonné les travaux qui ont mené à l'organisation du Consortium de ressources et d'expertises coopératives. Cette vision des dirigeants du CQCM, appuyée par Madame Monique Leroux, l'ouverture des membres fondateurs du Consortium, sous la présidence de M. Yvan Laurin, et la solidarité des représentants des regroupements, menée par Monsieur Michel Gauthier, ont créé ce centre de services partagés. Ces actions ont guidé toutes les ressources de l'organisation vers l'atteinte des objectifs et le respects des engagements.

Notre organisation est une première au Québec. Elle se distingue de nombreuses façons. Elle est le résultat d'un parcours qui s'étend sur plusieurs années. Chaque étape a été franchie avec une ferme volonté d'être conséquent avec les engagements que nous prenons et une détermination d'offrir des services diversifiés et de qualité, répondant précisément aux besoins exprimés par nos membres. Cela est encore plus important maintenant que nous sommes passés de quatre membres à plus de 28.

Je remercie chacun de mes collègues du Consortium pour les efforts quotidiens qui sont faits afin d'être ce que nous sommes. Les défis sont très grands, et la coopération de chacun est indispensable.

Je remercie les représentants des membres qui ont utilisé nos services en 2014-2015. Travailler avec vous est un grand plaisir depuis des années. Merci de nous avoir permis de grandir encore. Pour nos nouveaux membres merci de nous faire confiance et d'utiliser autant que faire se peut les services de votre centre de services partagés.

J. Benoit Caron
Directeur général

LE
CENTRE
DE SERVICES
PARTAGÉS!



ÉVOLUTION

Le Consortium est né en 2011 d'une idée toute simple : regrouper des fédérations de coopératives ayant des besoins de services communs afin de leur donner accès à des ressources et à des expertises qu'ils auraient difficilement pu se procurer seul. En fait, la volonté des organisations de coopérer entre elles a même précédé sa création. En effet, le Consortium visait au départ à consolider des partages de ressources et de services entre les regroupements qui existaient depuis 2009 et même antérieurement. Jusqu'en 2014, le Consortium comptait quatre membres utilisateurs représentant cinq secteurs, soit la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ), la Fédération des Coopératives des Paramédics du Québec (FCPQ), la Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales (FQCMFR) et La mutuelle de prévention des EÉSAD (MPE).

L'année 2014-2015 représente un moment clé dans l'histoire toute jeune du Consortium. Une année durant laquelle cette coopérative de solidarité a connu une évolution et un développement spectaculaires, mais dans la continuité des objectifs et de l'esprit d'intercoopération ayant suscité sa création quatre ans plus tôt.

Au début de l'année 2014, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et l'ensemble des réseaux coopératifs et mutualistes ont entrepris des travaux qui devaient conduire à l'adoption, au début 2015, du Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes du Québec dans une perspective 2020. Dans le cadre de cette démarche, cinq comités de travail avaient été mis en place dont le Chantier 4 portant sur le développement de l'expertise. Les travaux du Chantier 4 qui se sont déroulés à l'été 2014 et auxquels participaient des représentants d'une quinzaine de regroupements coopératifs, principalement des fédérations nationales de coopératives et des coopératives de développement régional (CDR), visaient principalement à valider la faisabilité de faire évoluer le Consortium.

Le comité Chantier 4 avait pour mandat de :

Valider la faisabilité de l'évolution du Consortium et, par la suite, mettre en place les moyens pour répondre aux besoins des futurs utilisateurs. Pour ce faire, le comité devra :

- Proposer une offre de service actualisée;
- Élaborer un plan de travail;
- Élaborer un plan d'affaires.

De mai à septembre 2014, le comité Chantier 4 a tenu six rencontres de travail et le rapport qu'il a déposé à la fin de l'été 2014 comptait plus de 80 pages.

Les membres du comité Chantier 4 : pour le développement de l'expertise étaient :

- Céline Ouellette (Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec)
- Denis Gauthier (Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire)
- Dominic Deschênes (CDR Saguenay-Lac-St-Jean/Nord-du-Québec)
- Gaston Bédard (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité)
- Gaston Dufour (Fédération des coopératives de câblodistribution et de télécommunication du Québec)
- Hélène Faucher (CDR Québec-Appalaches)
- Jacques Collins (CDR Montérégie)
- Janvier Cliche (CDR Estrie)
- Jean-Guy Mazerolle (Coopérative de développement régional Gaspésie – Les îles)
- Jocelyne Rouleau (Confédération québécoise des coopératives d'habitation)
- Marcel Arteau (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité)
- Marie-Ève Myrand (Fédération des CDR du Québec)
- Mario Tardif (CDR Abitibi-Témiscamingue)
- Martin Gagnon (CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord)
- Michel Gauthier, président du comité Chantier 4 (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité)
- Pierre Charrette (Réseau de la coopération du travail du Québec)
- Yvan Laurin (Consortium coopératif québécois de services fédératifs)

À la suite du dépôt par le comité Chantier 4 de son rapport et de ses recommandations en septembre 2014, l'ensemble des parties prenantes au projet, notamment le CQCM, a décidé d'aller de l'avant pour faire évoluer le modèle d'affaires, le sociétariat et l'offre de service du Consortium pour en faire un centre de services partagés destiné aux regroupements coopératifs et mutualistes. Cette démarche s'est concrétisée par la tenue d'une assemblée générale extraordinaire du Consortium le 1^{er} décembre 2014.

Le Consortium compte désormais 28 membres dont 10 coopératives de développement régional (CDR), 12 regroupements sectoriels et multisectoriels, 6 partenaires coopératifs membres de soutien. Depuis le début de l'année 2015, l'offre de service, la demande provenant des membres et le nombre d'employés sont en constante progression et à l'hiver 2015, le Consortium a ouvert un nouveau point de service au centre-ville de Québec.

Mentionnons que l'évolution du Consortium vers un centre de services partagés pour les réseaux coopératifs et mutualistes s'inscrit nommément dans les orientations du Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes du Québec dans une perspective 2020, adopté par les membres du CQCM à la fin 2014 (Orientation stratégique 3 : L'expertise des regroupements et les services partagés du CREC).

PRÉSENTATION

VALEURS ET PRINCIPES

Comme cela avait été le cas lors de sa création en 2011, l'évolution du Consortium vers un centre de services partagés repose sur la base solide de valeurs et principes qui guident son développement :

Le Consortium et ses membres adhèrent aux valeurs et aux principes coopératifs reconnus :

- Valeurs coopératives : prise en charge, démocratie, égalité, équité et solidarité;
- Principes coopératifs : adhésion volontaire et ouverte à tous, pouvoir démocratique des membres, participation économique, autonomie et indépendance, éducation et formation, coopération entre les coopératives, engagement envers la communauté.

Ces valeurs et principes se concrétisent par les engagements suivants, sur lesquels est fondé le Consortium :

- Garantir aux organisations la liberté d'adhérer et de quitter le Consortium, dans le respect des ententes conclues et de la Loi;
- Faire en sorte que le Consortium soit contrôlé démocratiquement par les organisations qui utilisent ses services;
- Respecter l'autonomie des organisations et l'indépendance de leurs instances démocratiques;
- Être entièrement dédié à ses membres et agir en tout temps pour le compte et au seul nom de ceux-ci, en évitant de se substituer à leur mission et à leurs instances;
- Répondre aux besoins des organisations en fournissant des services professionnels de qualité;
- Adopter une approche flexible dans la conclusion d'ententes de service, permettant un fonctionnement adapté aux besoins et aux attentes des usagers et de leurs membres;
- Assurer une équité entre les usagers quant à leur participation économique dans le Consortium, notamment en faisant en sorte que chacun d'entre eux paie pour les services qu'il utilise et assume une part équitable des frais communs.

MISSION

Le Consortium a pour mission de :

- Fournir à ses membres qui sont principalement des regroupements de coopératives, des services professionnels de haut niveau répondant à leurs besoins à un coût juste et abordable, dans le but de les soutenir dans la réalisation de leur mission, dans leur fonctionnement et dans le développement de leurs affaires et celles de leurs membres;
- En partenariat avec la FCDRQ, renforcer les capacités organisationnelles de groupes de coopératives non organisées en les aidant à se regrouper ou en répondant à leurs besoins d'une manière ad hoc; Favoriser l'intercoopération entre les organisations membres;
- À l'initiative et en collaboration avec ses membres, innover dans la manière de soutenir les entreprises coopératives ou leurs regroupements et dans la façon de leur livrer des services professionnels.

LE MODÈLE D'AFFAIRES

En permettant à des organisations coopératives de se regrouper et d'avoir ainsi accès à plus de ressources, d'expertises et de services, le Consortium de ressources et d'expertises coopératives vise à amplifier la valeur de l'apport des regroupements au développement des affaires coopératives de leur secteur d'activité ou de leur région respective.

Le Consortium de ressources et d'expertises coopératives constitue ainsi un outil mis à la disposition des organismes de soutien de première ligne (fédérations et CDR) pour enrichir leur offre de service et accroître l'efficacité des interventions dans une approche de complémentarité et en favorisant l'émergence d'initiatives intercoopératives.

Le Consortium permet ainsi de :

- Apporter une valeur ajoutée par des expertises spécialisées complémentaires;
- Dégager la première ligne des tâches administratives qui peuvent être mutualisées pour lui permettre d'œuvrer dans ses champs d'expertise;
- Bonifier les ressources et l'offre de service des fédérations et des CDR;
- Contribuer à une image professionnelle sans affecter la proximité du service;
- Réduire les coûts de certaines expertises spécialisées par rapport au prix appliqué par des firmes privées.

Il en résulte pour les réseaux coopératifs :

- Une expérience coopérative plus satisfaisante pour les promoteurs et les coopérateurs;
- Plus de projets réussis;
Des projets plus ambitieux;
- Un développement des affaires accru;
- Plus de richesses collectives pour les coopératives et pour le mouvement.

Afin de répondre aux besoins diversifiés des regroupements, le Consortium a dû apporter un autre changement significatif à son modèle d'affaires. Auparavant, les quatre membres utilisateurs du Consortium impartissaient à ce dernier la quasi-totalité de leurs activités et services. Or, tel n'est pas le cas pour les nouveaux membres du Consortium dont les opérations demeurent totalement indépendantes du Consortium. Ainsi, en plus de l'offre de service « intégrale » développée en 2011, le Consortium permet désormais à ses membres d'accéder à ses services soit dans le cadre d'ententes limitées à un ou plusieurs services, mais également par une utilisation « à la pièce » de ses services. Le Consortium offre également la possibilité à ses membres d'acheter des banques d'heures.

LES SERVICES

L'offre de service du Consortium est divisée en trois volets pour lesquels différents services sont offerts :

- Volet 1 : Développement des affaires
 - Représentations gouvernementales;
 - Recherche et développement;
 - Marketing et développement des affaires;
 - Gestion et développement d'entreprises.
- Volet 2 : Support à l'animation et à la vie coopérative
 - Réseautage et concertation;
 - Organisation d'événements;
 - Formations;
 - Communications et technologies de l'information.
- Volet 3 : Centre administratif partagé
 - Soutien administratif;
 - Conseils juridiques;
 - Gestion des ressources humaines;
 - Santé et sécurité du travail.



PROJETS 2014-2015

En 2014-2015, les membres du CQCM ont convenu d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de développement coopératif et mutualiste afin d'accroître le rayonnement des coopératives et des mutuelles et ainsi accentuer leur impact sur l'économie et la société québécoise. Cette volonté commune repose sur différents consensus, notamment l'importance d'accroître l'intercoopération, de travailler davantage en complémentarité dans le respect des rôles, des compétences et des besoins de chacun, etc. Parmi les orientations retenues pour atteindre cet objectif commun figure :

L'orientation 2 c) : « *Le développement des expertises nécessaires, le partage de certaines d'entre elles et la mise en commun de services, de façon optionnelle, en réponse à des besoins particuliers afin de multiplier l'efficacité des interventions de développement* ».

Il a été perçu chez plusieurs acteurs du mouvement une préférence marquée pour une approche pragmatique, graduelle et évolutive pour la mise en œuvre de cette orientation en évitant, si possible, la création de nouvelles structures et en s'appuyant plutôt sur la force et le dynamisme des organisations existantes. Les membres du Conseil ont également reconnu que le Consortium, une coopérative de solidarité regroupant déjà plusieurs fédérations et organisations coopératives, semblait répondre à un grand nombre de besoins exprimés pouvant ainsi constituer une plateforme de départ.

Dans ce contexte, le projet 2014-2015 « Groupe de ressources et d'expertises coopératives du Québec » consistait à entreprendre une démarche visant à favoriser l'élargissement progressif de l'offre de service du Consortium et, du même coup, de faire évoluer son sociétariat, sa gouvernance et son fonctionnement. Tout cela afin de répondre à plus de besoins et ainsi permettre à plus de regroupements et de coopératives de relever les défis auxquels ils font face et à mieux anticiper et saisir les opportunités de croissance.

Les principaux livrables de ce projet regroupaient :

- Élaboration d'un plan de travail détaillé;
- Planification de la mise en opération d'un modèle de consortium bonifié;
- Établissement de différentes rencontres de concertation des parties prenantes au projet;
- Révision d'une offre de service spécialisée;
- Création d'un formulaire de demande d'adhésion et d'une liste des membres ayant adhéré;
- Rédaction d'un projet de rapport de faisabilité et d'un montage financier;
- Modification du cadre juridique interne (règlement interne et contrats pour les membres);
- Organisation d'une assemblée générale extraordinaire (AGE);
- Identification corporative du Consortium (logo et dépliant corporatif);
- Mise en opération et lancement du Consortium de ressources et d'expertises coopératives (CREC).

RÉALISATIONS

Au niveau du développement de ses services, 2014 sera l'année au cours de laquelle le Consortium aura eu à élargir ses cadres afin de satisfaire non pas 4 regroupements coopératifs, mais bien l'ensemble du réseau coopératif et mutualiste en accueillant près de 24 nouveaux membres.

Ce partage élargi des ressources et de l'expertise du Consortium est un tournant important au niveau de l'offre de service. Ce développement requiert le redéploiement d'une offre de service qui était éprouvée auprès des membres fondateurs. Ce redéploiement nous incite à poursuivre le développement de nouvelles façons de faire avec plus d'ouverture encore, que ce soit au niveau opérationnel, financier ou organisationnel, cela afin de répondre adéquatement aux besoins spécifiques d'une vingtaine de nouveaux membres.

Bien entendu, les principaux consommateurs des services du Consortium sont demeurés ceux qui utilisaient déjà ses services par le passé, soit la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, La mutuelle de prévention des EÉSAD, coopérative de producteurs et la Fédération des Coopératives de Paramédics du Québec. Chacune de ces organisations se trouve d'ailleurs au cœur du développement de l'emploi au sein de l'économie sociale, coopérative et mutualiste. Ce sont principalement ces organisations qui ont permis, de par leur consommation soutenue de ses services, le développement du Consortium en 2014-2015.

Par ailleurs, en effectuant le bilan des interventions du Consortium en 2014-2015, nous pouvons constater que malgré les enjeux importants soumis par ces trois organisations, 17 regroupements ont entretenu des relations d'affaires avec le Consortium et 14 de ces regroupements ont utilisé les services du Consortium. Il est aussi intéressant de constater que 2 regroupements non membres issus de l'économie sociale, mais sans lien avec les coopératives et mutuelles, ont retenu les services du Consortium au cours de l'exercice financier 2014-2015.

Enfin, les ententes conclues depuis le 1er avril 2015 nous révèlent une consommation des services professionnels du Consortium par de nouveaux membres et l'intensification de l'usage des services du Consortium par les membres qui l'ont déjà expérimenté. C'est donc avec intérêt que nous constatons la réussite du Consortium à constituer un centre de services partagés et que nous pouvons envisager avec intérêt le développement du Consortium, lequel s'accélère en ce début d'exercice 2015-2016. En fait, notre principale fierté réside dans ce commentaire entendu à quelques reprises : *« on peut vous soumettre n'importe quel problème et vous trouvez toujours la solution! »*

- Jean-François Dumas, CRHA, M. Sc., directeur des services

COMMUNICATIONS ET ÉVÉNEMENTS

En 2014-2015, plusieurs outils ont été créés et transmis à différents regroupements afin de faire la prospection de nouveaux membres : lettres, napperon et dépliant promotionnels. Quelques notes ont été envoyées et un kiosque promotionnel a été tenu lors des assises annuelles du CQCM au mois de mars 2015.

Assemblée générale extraordinaire, 1^{er} décembre 2014



**Le Consortium,
un concept unique
au Québec**

ORIENTATIONS 2015-2016

Au printemps 2015, le conseil d'administration du Consortium s'est doté d'un plan de mise en œuvre comprenant quatre axes principaux : accroître l'offre de service; favoriser l'intercoopération, développer l'expertise et se donner les moyens.

QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT	
<p>AXE 1 : ACCROÎTRE L'OFFRE DE SERVICE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolider des services existants • Développer de nouveaux services • Développer des services de formation complémentaires • Faire évoluer en continu les services et en assurer la qualité • Faire la promotion des services du Consortium • Accroître l'offre de service aux coopératives sans fédération 	<p>AXE 2 : FAVORISER L'INTERCOOPÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des projets collectifs • Partager des ressources et des expertises • Faciliter les partenariats d'affaires entre les membres et entre les secteurs ou régions • Maintenir l'engagement des membres • Mettre à contribution les membres de soutien et les partenaires du Consortium
<p>AXE 3 : DÉVELOPPER L'EXPERTISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se doter d'un plan d'embauche • Élaborer et appliquer une stratégie d'attraction et de fidélisation des travailleurs • Assurer une organisation efficace du travail • Développer les compétences 	<p>AXE 4 : SE DONNER LES MOYENS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une capitalisation adéquate du Consortium • Financer la livraison des services et les activités courantes du Consortium • Financer le développement de nouveaux services • Se doter d'une localisation adéquate

La consolidation et le développement de nouveaux produits et services ainsi que la promotion et la mise en marché de l'offre de service du Consortium représentent des priorités du Plan de mise en œuvre pour l'année 2015-2016. Ainsi, deux nouveaux conseillers juridiques ont été embauchés au cours des premiers mois de l'année 2015 et nous anticipons une consolidation analogue pour les services en gestion de ressources humaines et en marketing – développement des affaires au cours de la prochaine année. Par ailleurs, trois principaux créneaux ont été identifiés pour le développement de nouveaux services :

- **Technologies de l'information et de la communication (TIC)** (ex. : création et maintenance de sites Internet et d'Intranet ainsi que la mise à jour de leur contenu, téléphonie et vidéoconférence, gestion et entretien du parc informatique et bureautique, services de multimédia et d'audiovisuel, commerce électronique, développement et utilisation d'applications ou de logiciels, etc.).
- **Comptabilité – finance – fiscalité** (ex. : comptabilité générale et tenue de livres, perception des comptes à recevoir, analyse comptable et financière, auditeur indépendant, fiscalité, financement d'entreprise, etc.).
- **Développement de produits** (nous entendons par « produits » l'ensemble des biens et services offerts, dont la composante « conseil » est absente ou marginale. Ces biens ou services peuvent parfois être produits par les ressources du Consortium, mais aussi par des fournisseurs-partenaires externes (ex. : fourniture et équipements de bureaux et commerces, assurances et autres produits financiers, paie, publication de documents, télécommunications, etc.).

Les produits et services à être développés devront répondre aux besoins des regroupements et des coopératives et favoriser la réalisation du Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes, constituer une offre concurrentielle et être viable économiquement. Idéalement, ils devront de plus favoriser le regroupement des ressources du Consortium au sein d'équipes de travail comme c'est le cas actuellement par exemple dans le domaine juridique et des ressources humaines. Cette approche favorise, en effet, une meilleure coordination du travail, le développement des compétences, le contrôle de la qualité et la continuité du service.

D'ailleurs, le développement de nouveaux services a fait l'objet d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'Entente de partenariat pour le développement des coopératives pour 2015-2016.

2014-2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président
Yvan Laurin



Vice-présidente
Manon Loranger
La mutuelle de prévention
des EÉSAD



Trésorière
Jocelyne Rouleau
Confédération québécoise
des coopératives d'habitation



Secrétaire
Marie-Ève Myrand
Fédération des coopératives
de développement régional
du Québec



Administrateur
Gaston Bédard
Conseil québécois
coopération et mutualité



Administrateur
Michel Gauthier
Coopérative de développement
régional Centre-du-Québec
et Mauricie



Administrateur
Alain Gaudreau
Fédération des Coopératives
des Paramédics du Québec



Administrateur
Robert Brouillard
Fédération des coopératives
de services à domicile et
de santé du Québec



Administrateur
Gaston Dufour
Fédération des coopératives
de câblodistribution et de
télécommunication du Québec



Administrateur
Mario Tardif
Coopérative de développement
régional de l'Abitibi-Témiscamingue

PARTENAIRES

**Économie,
Innovation
et Exportations**

Québec



Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**



Desjardins

La Coop
fédérée



AGROPUR
Coopérative laitière



PROMUTUEL
ASSURANCE



SSQ Groupe
financier



La Capitale
Groupe financier

ÉQUIPE



J. Benoit Caron
Directeur général
418 717-8882
jbcaron@ressources.coop



Jean-François Dumas, CRHA, M. Sc.
Directeur des services
418 837-8882 #229
jfdumas@ressources.coop



Sonia Dias
Adjointe à la direction
418 524-7281
sdias@ressources.coop



Mireille Morneau-Duval
Adjointe administrative
418 837-8882 #221
mmduval@ressources.coop



Gabrielle Bourgault-Brunelle, MGP
Conseillère à la recherche et
au développement
418 327-7979
gbbrunelle@ressources.coop



Paul Levesque, M.A.
Conseiller aux relations publiques
et gouvernementales
418 655-7621
plevesque@ressources.coop



Pascale Guilbault
Contrôleur
418 837-8882 #225
pguilbault@ressources.coop



Yuliya Anzonger
Technicienne comptable
418 837-8882 #230
yanzonger@ressources.coop



Diane Bernier
Coordonnatrice
aux événements
418 837-8882 #233
dbernier@ressources.coop



Sonia Laverdière, MBA
Conseillère marketing
& développement des affaires
418 837-8882 #226
slaverdiere@ressources.coop



Anne Beauséjour
Conseillère en développement
d'entreprises
418 524-7281
abeausejour@ressources.coop



Me Maxime Martineau-Gagné
Conseiller juridique
418 837-8882 #213
mmgagne@ressources.coop



Me Myriam Ouellet
Conseillère juridique
418 524-4025
mouellet@ressources.coop



Me Renée Lamoureux
Conseillère juridique
418 524-4025
rlamoureux@ressources.coop



Shirley Richard, CRHA
Conseillère en ressources
humaines
418 837-8882 #224
srichard@ressources.coop



Claude Boileau, CRHA
Conseiller en ressources
humaines
418 837-8882 #222
cboileau@ressources.coop



Natanaël Landry, CRHA
Conseillère santé
et sécurité du travail
418 837-8882 #240
nlandry@ressources.coop



Guy Patenaude
Conseiller santé
et sécurité du travail
418 837-8882 # 234
gpatenaude@ressources.coop

LES MEMBRES



Au 31 mars 2015, le Consortium comptait 24 membres .
 À ce jour, le Consortium est composé de **28 membres.**

5955, rue Saint-Laurent, bureau 203
Lévis (Québec) G6V 3P5

155, boul. Charest Est, bureau 190
Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone : 418 837-8882
Télécopieur : 418 837-7855
info@leconsortium.coop

www.leconsortium.coop

